



5 Mars 2023

## Avis

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des adhérents de la Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances que la réservation définitive aux centres d'estivage de la Fondation est confirmée automatiquement par système suite au paiement effectif de la contribution de l'adhérent. Ladite confirmation est affichée sur le portail ou l'application mobile au niveau de l'espace personnel et confidentiel de l'adhérent comme suit :

**Estivage** +

Mes activités

Estivage Centre AL Arz-Ifrane hors été 2022-2023 **Payé**

Crée le 03 février 2023 • Détails

**Statut de confirmation de la réservation en ligne**

Le statut « **payé** » est l'unique confirmation de la réservation, quant à la sous-rubrique « **Détails\*** », elle englobe toutes les informations relatives à la réservation qui sont automatiquement communiquées au centre d'estivage concerné. Elle comprend également le règlement intérieur au format PDF qui sensibilise les bénéficiaires sur leurs droits et devoirs.

Le statut « **non payé** », en capture ci-dessous, signifie que **l'opération de paiement en ligne n'a pas abouti** et la réservation sera annulée automatiquement dans un délai maximal de 30min. Dans ce cas, l'adhérent est **dans l'obligation** de procéder à nouveau à la réservation de son appartement/chalet/bungalow en s'assurant que la carte bancaire utilisée est destinée au paiement en ligne :

**Estivage** +

Mes activités

Estivage Centre AL Arz-Ifrane hors été 2022 **Non payé**

Crée le 15 novembre 2022 • Détails

**Statut de non confirmation de la réservation en ligne**

Il est à rappeler qu'aucune réservation aux centres de la Fondation ne peut être effectuée par appel téléphonique ou sur place. **Les canaux exclusifs pour le bénéfice de cette prestation sont le portail officiel et l'application mobile de la Fondation.**

*\* Etant 100% digitalisé et dématérialisé, l'accès aux centres FOS-MEF après réservation confirmée se fait uniquement par la présentation de l'adhérent de sa Carte d'Identité Nationale ainsi que sa carte d'adhésion à la Fondation.*

